

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 9 AVRIL 2025

Afférents au Conseil 15
En exercice 15
Qui ont pris part à la
délibération 11
Date de convocation 03/04/2025
Date d'affichage 09/04/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20250409-2025-04-D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Yvon PERIDON, Esperanza LULLO, Julien FABER, Agnès ROUX, Frédérique SERRE, Rachel FAVEAUX, Jean-Noël LEPAGE.

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL.

Absents excusés : Magali PLATAT, Christophe PUZIN,

Sophie KOLLROS donnant pouvoir à Rachel FAVEAUX, Raoul PURSON donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE, Pascal LEPAGE donnant pouvoir à Jean-Noël LEPAGE.

Agnès ROUX est nommée secrétaire de séance.

LANCEMENT D'UNE MISE EN CONCURRENCE PAR LE CDG55 POUR LA PRESTATION SOCIALE COMPLEMENTAIRE « SANTÉ »

2025-04-D06

Le Centre de Gestion a décidé de lancer une mise en concurrence pour une convention de participation de prestation sociale complémentaire en SANTÉ (mutuelle santé des agents) au 1^{er} janvier 2026. Cette mise en concurrence est une mission désormais obligatoire du Centre de Gestion qui consiste à proposer aux collectivités territoriales et aux établissements publics d'adhérer à un contrat collectif leur permettant de répondre à leur obligation d'employeur public : proposer à compter du 1^{er} janvier 2026 à leurs agents un contrat de PSC SANTE et participer au financement de ce contrat.

Sous réserve de l'avis favorable du Comité Social Territorial du CDG55,
Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, de mandater le Centre de Gestion de la Meuse afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « santé ».

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.